

obs n° 10 - M. Grosse

**Sujet :** [INTERNET] Eolennes

**De :** Guy GROSSE <

>

**Date :** 09/07/2023 17:18

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

L'enquête publique concernée traite de l'implantation de nouveaux parcs d'éoliennes dans le secteur géographique de Saint-Denis-d'Anjou, notamment.

Propriétaire d'une maison du 17ème siècle, à Saint-Martin-de-Villenglose (commune de Saint-Denis-d'Anjou), très proche de l'église - monument historique, je manifeste ma complète désapprobation au projet d'implantation de nouvelles éoliennes.

Le secteur géographique concerné par ce projet est riche d'un environnement immobilier historique et culturel remarquable, facteur d'attrait touristique. (Dans mon environnement le plus proche, on trouve la cité médiévale de Saint-Denis-d'Anjou, Varenne-Bourrau, le bourg de Miré, la propriété de Crémaillé-la-Roche, le château de Vaux, la propriété les Papinais, les communes de Bierné, Genes-sur-Glaize... et bien d'autres sites et maisons remarquables...).

Accroître le nombre d'éoliennes entraînerait une dévaluation directe et indirecte du patrimoine constitutif de cette région. De plus, le mécontentement des populations confrontées à la proximité de ces éoliennes s'accroît. Elles partagent très majoritairement les arguments critiques quant à leur efficacité et les contraintes négatives qu'elles produisent relativement à l'environnement.

Guy Grosse

LE LOGIS DU PLESSIS

Saint-Martin-de-Villenglose